

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 16 décembre 2017

MONEYVAL(2017)27

**COMITÉ D'EXPERTS
SUR L'ÉVALUATION DES MESURES DE LUTTE
CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX
ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME**

MONEYVAL



**55^{ème} RÉUNION PLÉNIÈRE
Strasbourg, 5-7 décembre 2017**

RAPPORT DE RÉUNION

**MÉMORANDUM
établi par le Secrétariat de MONEYVAL**

Résumé analytique

Pendant sa 55^{ème} Réunion Plénière tenue à Strasbourg du 5 au 7 décembre 2017, le Comité MONEYVAL :

- a discuté et adopté le rapport d'évaluation mutuelle du 5^{ème} cycle et le résumé analytique sur l'Ukraine, et décidé de placer le pays sous la procédure de suivi renforcé ;
- a adopté le rapport de suivi de la Hongrie au titre du 5^{ème} cycle d'évaluation mutuelle ;
- a adopté les rapports de conformité du quatrième cycle de la Croatie, de la Pologne et de la République slovaque au titre des procédures de conformité renforcée, et invité ces pays à soumettre de nouveaux rapports lors de la 56^{ème} Plénière ; adopté le rapport de suivi du quatrième cycle de la Bulgarie et décidé d'appliquer l'étape 1 des procédures de conformité renforcée eu égard à ce pays ;
- a adopté le rapport de progrès du 3^{ème} cycle du Saint-Siège/État de la Cité du Vatican, et invité l'État à lui soumettre un rapport en décembre 2019 ;
- a pris connaissance d'une analyse orale actualisée du Secrétariat sur la procédure de suivi de l'Initiative de recherche sur le financement du terrorisme, et décidé d'examiner en détail les lacunes du dernier pays soumis à cette procédure parallèlement au quatrième cycle de suivi concernant ce pays et d'achever ainsi cette initiative de suivi *ad hoc* ;
- a discuté des moyens d'améliorer les méthodes de travail du Groupe de travail sur les évaluations (WGE) ;
- a tenu un échange de vues avec Mme Daria Kaleniuk (Directrice exécutive du Centre de lutte contre la corruption de l'Ukraine) au sujet d'une base de données en ligne des personnes politiquement exposées en Ukraine ;
- a écouté un exposé de la Dépendance de la Couronne britannique de l'île de Man sur l'enregistrement et le contrôle des entreprises de monnaie virtuelle convertible ;
- a entendu un exposé de l'Azerbaïdjan sur les approches pratiques de mise en œuvre de la R.6 ;
- a entendu un exposé de la Rapporteuse sur l'égalité entre les sexes au sujet des aspects financiers de la traite des êtres humains ;
- a amendé ses Règles de procédure afin de tenir compte des modifications récentes des « procédures universelles » du GAFI ;
- a élu pour un mandat de deux ans M. Daniel Thelesklaf (Liechtenstein) Président ; Mme Elzbieta Frankow-Jaskiewicz (Pologne) et M. Alexey Petrenko (Fédération de Russie) Vice-présidents ; et M. Franck Oehlert (France) membre du Bureau ;
- a marqué le 20^{ème} anniversaire de MONEYVAL par un point spécial de l'ordre du jour au cours duquel le Comité a fait ses adieux à M. William Gilmore (Royaume-Uni), qui a occupé diverses fonctions au sein de MONEYVAL depuis sa création.

Les rapports adoptés seront bientôt disponibles sur les fiches des juridictions concernées, conformément à la politique de publication de MONEYVAL.

Le Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (MONEYVAL) a tenu sa 55^{ème} Réunion Plénière du 5 au 7 décembre 2017 à Strasbourg sous la présidence de M. Daniel Thelesklaf (Liechtenstein). L'ordre du jour de la réunion figure en annexe I, le programme des activités de MONEYVAL en annexe II et la liste des participants en annexe III.

Première journée : mardi 5 décembre 2017

Point 1 de l'ordre du jour - Ouverture de la Réunion Plénière

1. Le Président, M. Daniel Thelesklaf, ouvre la Plénière en souhaitant la bienvenue à tous les participants. M. Christos Giakoumopoulos, Directeur général (DG Droits de l'Homme et État de droit) fait pour commencer une déclaration dans laquelle il félicite MONEYVAL pour son 20^{ème} anniversaire. Il informe également la Plénière que le mandat de deux des experts scientifiques de MONEYVAL, M. William Gilmore et M. Philip Röser, s'achèvera à la fin 2017 et que, par conséquent, la présente Plénière est la dernière à laquelle ces deux experts participent. Au nom de la Plénière, le Président les remercie chaleureusement tous les deux pour le travail important qu'ils ont accompli pendant de nombreuses années en tant qu'experts scientifiques. M. Giakoumopoulos informe aussi la Plénière que la Direction générale a nommé, au nom du Secrétaire Général, M. Andrew LeBrun (Dépendance de la Couronne britannique de Jersey) expert scientifique pour les questions financières et M. Lajos Korona (Hongrie) expert scientifique pour les questions juridiques à partir de janvier 2018 pour une période initiale de cinq ans.
2. Au nom du Secrétaire Général, M. Giakoumopoulos remet à M. Gilmore la médaille d'honneur du Conseil de l'Europe pour les services qu'il a rendus à l'Organisation pendant plus de 25 ans, notamment dans diverses fonctions (expert scientifique, co-président du Groupe de travail sur les évaluations) depuis la création de MONEYVAL. La Plénière ovationne debout M. Gilmore. Pour plus de précisions sur le départ de M. Gilmore, voir aussi le point 26 de l'ordre du jour dans ce rapport.
3. M. Jan Kleijssen, Directeur de la Société de l'Information et de la Lutte contre la Criminalité, informe la Plénière de la situation financière globale du Conseil de l'Europe. Il évoque en particulier le budget adopté récemment pour la période 2018-2019, le Comité des Ministres ayant opté pour une « croissance budgétaire zéro », exception faite d'un certain pourcentage pour tenir compte de l'inflation. M. Kleijssen informe en outre la Plénière que deux contributeurs majeurs du budget ordinaire ont suspendu leurs versements ou décidé de renoncer immédiatement à leur statut de contributeur majeur. Cela continue de causer de graves difficultés financières à l'Organisation, qui affectent l'ensemble de ces comités, y compris MONEYVAL. Le Président appelle l'ensemble des délégations à examiner la possibilité de contributions volontaires en faveur de MONEYVAL ou de détachements auprès du Comité afin d'aider à surmonter la situation actuelle, rappelant aux délégations qu'elles reçoivent les évaluations et participent aux Plénières sans avoir à fournir en échange de contribution directe.

Point 2 de l'ordre du jour - Adoption de l'ordre du jour

4. Le Comité adopte l'ordre du jour tel qu'il a été diffusé (voir annexe I) et décide de reporter la discussion des points 7 et 24 de l'ordre du jour.

Point 3 de l'ordre du jour - Informations communiquées par le Président

5. Le Président informe la Plénière des lettres échangées avec les juridictions de MONEYVAL depuis la 54^{ème} Plénière en septembre 2017. Il informe également la Plénière d'une lettre du 5 décembre 2017 annonçant que la Présidence du GAFI a désigné la France et l'Italie pour être, pendant une nouvelle période de deux ans, les deux pays membres du GAFI qui sont également membres de MONEYVAL (article 3, paragraphe 3, du Statut de MONEYVAL).
6. Le Président présente des informations sur deux tables rondes de MONEYVAL organisées les 11 et 12 octobre 2017 à New York et à Washington sur les relations de correspondant bancaire (« Re-connecting the de-risked »). Le Président indique que cette activité était motivée par l'inquiétude provoquée par le recul récent des relations de correspondant bancaire en Europe orientale, qui met en danger l'agenda mondial en matière de LBC/FT. Entre 40 et 50 personnes représentant les institutions financières mondiales, les banques clientes de plusieurs juridictions de MONEYVAL et les organisations internationales pertinentes (Comité des Nations Unies contre le terrorisme, Banque mondiale, Conseil de stabilité financière, Fonds monétaire international et Groupe d'action financière) ont participé à chacune des tables rondes. Des représentants du Département du Trésor des États-Unis, de la Réserve fédérale et du Département d'État étaient également présents. Les nombreux intervenants ont inclus la Vice-présidente du GAFI, Mme Jennifer Fowler, et le Secrétaire exécutif du GAFI, M. David Lewis. Dans son allocution, M. Lewis a loué MONEYVAL pour son rôle dirigeant en tant qu'ORTG et pour son importante contribution au travail du GAFI. M. Lewis a également déclaré que les rapports de MONEYVAL répondent aux attentes du GAFI et font l'objet d'un examen global de qualité et de cohérence. C'est pourquoi, eu égard au processus d'évaluation, l'appartenance à MONEYVAL peut être considérée comme équivalente à l'appartenance au GAFI. Les tables rondes avaient pour but de présenter des informations sur le travail de MONEYVAL, en particulier le processus d'évaluation mutuelle et la manière dont les rapports de MONEYVAL peuvent être utilisés par les institutions financières mondiales. Elles cherchaient également à clarifier les attentes en matière de régulation et à présenter les normes mondiales pertinentes établies par le GAFI au sujet de la fourniture de services de correspondant bancaire. Les participants aux tables rondes ont discuté de ce que les banques correspondantes peuvent attendre des banques clientes et des mesures que peuvent prendre les banques clientes pour contribuer à gérer les risques associés au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme. Le Président remercie chaleureusement Citibank d'avoir accueilli la table ronde de New York et la Banque mondiale celle de Washington.
7. Plusieurs délégations approuvent vivement cette initiative, soulignent combien il est important d'aborder la question de la diminution des risques et encouragent le Président à poursuivre, conjointement avec le Secrétariat, la mise en œuvre des événements similaires prévus à l'avenir.

Point 4 de l'ordre du jour - Informations communiquées par le Secrétariat

8. Le Secrétaire exécutif informe la Plénière du programme d'activités de MONEYVAL pour 2018, qui figure dans l'annexe II à ce rapport de réunion. Il mentionne en particulier les visites récentes en Albanie (octobre) et en Lettonie (novembre). Il remercie chaleureusement les deux délégations d'avoir organisé les visites sur place. Le Secrétariat a également tenu une session de formation de deux jours à Malte en novembre, un an avant la visite prévue dans ce pays.

9. M. Michael Stellini rend compte de la Réunion Plénière du GAFI d'octobre 2017 à Buenos Aires. Il présente en particulier les modifications de la méthodologie décidée au cours de cette réunion. Elles portent sur une note de la R.7 concernant les sanctions relatives à l'Iran, une note de la R.25 et les notes interprétatives correspondant à la R.18 (sur l'échange d'information) et à la R.21. Ces changements seront aussi évalués dans le cadre des rapports de suivi, en particulier lorsque les pays demandent une nouvelle notation. M. Stellini indique à ce propos que le GAFI a modifié sa procédure universelle en introduisant une procédure d'examen de la qualité et de la cohérence du réseau mondial LBC/FT pour les rapports de suivi dans lesquels les pays demandent une nouvelle notation de la conformité technique. Cela rendra aussi nécessaire certaines modifications des Règles de procédure de MONEYVAL (voir point 16 de l'ordre du jour). M. Stellini signale un document d'orientation adopté par le GAFI sur l'échange d'information avec le secteur privé, ainsi que le travail en cours sur les directives concernant le financement de la prolifération. Un nouveau rapport sur les typologies du financement du recrutement à des fins de terrorisme a été adopté mais n'a pas encore été publié (il sera d'abord discuté avec les représentants des OSBL). Enfin une mise à jour sur le financement de l'EI a été publiée par le GAFI.
10. Le Président et le Secrétaire exécutif rappellent à toutes les délégations qu'elles doivent remplir et retourner au Secrétariat le questionnaire concernant le manuel des praticiens du GAFI sur les modalités à suivre pour requérir d'un pays étranger la mise en œuvre de sanctions financières ciblées au titre de la Résolution 1373 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, le délai étant fixé au 5 janvier 2018 (voir point 9 de l'ordre du jour dans le rapport de la 54^{ème} Plénière).
11. Le Secrétaire exécutif informe la Plénière qu'il a reçu le 2 décembre 2017 une lettre du ministre des Finances de Saint-Marin au sujet d'un système de conformité fiscale volontaire envisagé par le pays, dont l'adoption est prévue fin janvier 2018. Il rappelle les Règles de procédure adoptées par MONEYVAL en 2014 pour évaluer ces systèmes au regard des quatre principes fondamentaux du GAFI. Ces règles prévoient qu'une fois adopté un système de ce type, le Secrétariat doit effectuer une analyse et la communiquer au pays concerné, au Bureau et aux experts scientifiques. L'analyse doit ensuite être transmise aux délégations et présentée pour examen lors de la Plénière suivante de MONEYVAL.
12. Le Secrétaire exécutif informe la Plénière de la création à partir du 1^{er} janvier 2018 d'un nouveau poste grâce aux contributions volontaires des membres suivants de MONEYVAL : Dépendances de la Couronne britannique de Guernesey, de l'île de Man et de Jersey et Territoire britannique d'outre-mer de Gibraltar. Il remercie chaleureusement ces délégations, ainsi que celles de Monaco et Saint-Marin, pour leurs contributions récentes couvrant une période de deux ans. Le Président souligne l'importance de ces contributions pour assurer que le Secrétariat de MONEYVAL dispose de ressources suffisantes.
13. Enfin, le Secrétaire exécutif rend compte à la Plénière de la participation du Secrétariat de MONEYVAL dans d'autres enceintes, notamment de Mme Ani Melkonyan (Arménie, actuellement détachée au Secrétariat de MONEYVAL) à la récente Plénière du Groupe Eurasie de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (EAG) en novembre en tant qu'expert pour l'évaluation du Kirghizstan, et de Mme Veronika Mets en tant qu'expert au FintechForum organisé les 16 et 17 novembre 2017 à Tallinn par l'Estonie dans le cadre de sa présidence de l'UE.

Point 5 de l'ordre du jour - Procédures de conformité renforcée

5.1 Rapport de la Croatie au titre de l'étape 1 des procédures de conformité renforcée

14. Suite à l'adoption du REM du quatrième cycle en septembre 2013, la Croatie a été soumise au suivi régulier. Depuis, la Croatie a soumis quatre rapports de suivi (respectivement en septembre 2015, avril 2016, décembre 2016 et septembre 2017). Lors de la dernière occasion en septembre 2017, la Croatie a été invitée à demander à sortir du suivi régulier. Cependant, la Plénière a considéré en septembre 2017 qu'en dépit des amendements supplémentaires proposés au Code pénal et au code de procédure pénale, la majorité des lacunes identifiées n'ont pas été résolues et que la Croatie n'était pas encore en mesure de sortir de la procédure de suivi régulier. La Plénière a alors décidé d'appliquer l'étape 1 des procédures de conformité renforcée de MONEYVAL et invité la Croatie à l'informer de l'état d'avancement du projet de Loi LBC/FT lors de sa 55^{ème} Plénière en décembre 2017. La Croatie a aussi été invitée à présenter un rapport sur l'ensemble des autres lacunes en suspens lors de la 56^{ème} Plénière.
15. Le Secrétariat présente son analyse, puis la délégation croate indique que la nouvelle Loi LBC/FT a été adoptée par le parlement croate le 27 octobre 2017 et publiée au Journal Officiel le 8 novembre 2017. La nouvelle loi vise à mettre en œuvre la Directive (EU) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2015 sur la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme (Quatrième Directive LBC de l'UE), ainsi qu'un certain nombre de recommandations clés et essentielles incluses dans le REM du quatrième cycle de MONEYVAL.

Décision prise

16. La Plénière félicite la délégation croate pour l'adoption de la Loi LBC/FT. Elle demande au pays de fournir dès que possible une traduction de cette loi en anglais pour analyse par le Secrétariat avant la 56^{ème} Plénière. La Croatie est également invitée à présenter en vue de cette Plénière un deuxième rapport de conformité sur les lacunes qui n'ont pas été résolues par la Loi LBC/FT.

5.2 Rapport de la Pologne au titre de l'étape i des procédures de conformité renforcée

17. Le MONEYVAL a adopté le rapport d'évaluation mutuelle sur la Pologne au titre du quatrième cycle d'évaluation mutuelle lors de sa 41^{ème} Plénière (avril 2013). La Pologne a été soumise au suivi régulier et a présenté en tout six rapports de suivi. En septembre 2017, la Plénière a décidé d'appliquer l'étape 1 des PCR, en particulier parce que le projet de Loi LBC/FT qui devrait remédier aux lacunes en suspens concernant les mesures préventives (R.5, R.13 et RS.IV) et les sanctions financières ciblées (RS.III) n'a pas encore été adopté.
18. La délégation polonaise informe la Plénière dans son premier rapport de conformité des progrès obtenus depuis la Plénière de septembre. Selon le rapport de conformité, l'adoption de la loi par le conseil des ministres puis par le parlement polonais est prévue pour la fin 2017.

Décision prise

19. La Plénière note que certains progrès ont été accomplis depuis la Plénière de septembre eu égard aux lacunes en suspens au titre du REM du quatrième cycle, notamment en ce qui concerne le processus législatif relatif au projet de Loi LBC/FT avec l'adoption du projet de loi par le comité permanent du conseil des ministres. C'est pourquoi la Plénière invite la Pologne à lui présenter un rapport à ce sujet lors de la 56^{ème} Plénière. Dans l'éventualité où le projet de Loi LBC/FT ne serait pas encore entré en vigueur à cette date, la Plénière examinerait la possibilité de soumettre le pays à l'étape 2 des PCR. La Plénière note aussi que certaines des lacunes en suspens au titre de la R.3 concernant les instruments, bien que de nature technique, découlent d'une recommandation sur l'efficacité et que leur résolution n'est pas exigée par les Recommandations du GAFI de 2003. Le Président note aussi à cet égard que les PCR ne seraient pas l'outil le mieux adapté pour traiter les problèmes d'efficacité car ces procédures ont initialement un caractère documentaire ou impliquent une visite de haut niveau (et non une visite technique).

5.3 Rapport de la République slovaque au titre de l'étape 1 des procédures de conformité renforcée

20. Suite à l'adoption du REM du quatrième cycle en septembre 2011, la République slovaque a été soumise au suivi régulier. Le pays a soumis en tout sept rapports de suivi entre 2012 et 2017. Lors de la 53^{ème} Plénière (30 mai-1^{er} juin 2017), la Plénière a décidé de soumettre la République slovaque au suivi renforcé et d'appliquer l'étape 1 des PCR. Bien que la République slovaque ait obtenu des progrès suffisants au regard des autres recommandations clés et essentielles en suspens, la Plénière note que des lacunes subsistent au regard de la Recommandation Spéciale III (RS.III) et de la Recommandation 26 (R.26).
21. La Plénière se félicite de l'engagement de haut niveau pris par le Premier ministre de la République slovaque, M. Robert Fico, dans une lettre adressée au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe au début décembre 2017. La République slovaque indique qu'au vu des lacunes en suspens identifiées par MONEYVAL, elle prépare des amendements à la Loi sur les sanctions internationales, notamment un nouveau projet de disposition qui établira dans la loi une procédure pour la publication en temps opportun des dispositions pertinentes du Conseil de Sécurité de l'ONU sur le site internet du ministère des Affaires étrangères. La Plénière note aussi que les demandes émanant d'autres pays et les demandes de dégel ou de retrait des listes ne font pas actuellement l'objet de procédures particulières détaillées et suggère que ces aspects soient couverts dans les amendements prévus à la Loi sur les sanctions internationales. La République slovaque précise que l'adoption des amendements par le parlement devrait avoir lieu en janvier 2018.

Décision prise

22. En se basant sur les progrès rapportés et prévus par la République slovaque au moment de la Plénière en décembre 2017, le Secrétariat note que les propositions législatives remédieront largement aux lacunes identifiées au regard de la RS.III et porteront sans doute le niveau de conformité à cette recommandation à « largement conforme ». La Plénière prie instamment la République slovaque de finaliser les amendements prévus aussi rapidement que le permet la procédure constitutionnelle. Dans l'éventualité où ces amendements n'auraient pas été adoptés au moment de la 56^{ème} Plénière où la République slovaque sera invitée à présenter des informations à ce sujet, la Plénière examinerait la possibilité de

soumettre le pays à l'étape 2 des PCR. Les progrès accomplis au regard des lacunes en suspens au titre de la R.26 devront également être notifiés lors de la 56^{ème} Plénière. La Plénière souligne la nécessité de démontrer dans la procédure en cours que des progrès ont été obtenus au regard des deux recommandations.

Point 6 de l'ordre du jour - « Le Groupe de travail sur les évaluations a deux ans » : discussion de l'expérience du groupe de travail et propositions pour améliorer ses méthodes de travail

23. Le Président remercie chaleureusement au nom de la Plénière les deux co-présidents du Groupe de travail sur les évaluations (WGE) M. William Gilmore (expert scientifique) et M. Nicola Muccioli (Saint-Marin) pour le travail qu'ils ont réalisé pendant les deux dernières années depuis la création du WGE. Il rappelle que le mandat des co-présidents (un expert scientifique et un expert d'une délégation), qui sont nommés par le Bureau de MONEYVAL, s'achève au bout de deux ans mais est renouvelable. Le Président indique qu'avec le départ à la retraite de M. Gilmore, le Bureau a décidé lors de sa réunion du 5 décembre 2017 de renommer M. Muccioli et de nommer M. John Ringguth (expert scientifique) co-présidents du WGE pour une durée de deux ans renouvelable.
24. Le Secrétaire exécutif rend compte de la discussion au sein du Bureau lors de la réunion du 5 décembre 2017 sur les mesures éventuelles à prendre pour améliorer les méthodes de travail du groupe. La Plénière discute ensuite de ces mesures et considère que les deux co-présidents pourraient, en cas de besoin, se partager le travail pendant la discussion d'un rapport particulier au sein du WGE, sur la base de leur domaine de spécialisation, mais que cela ne serait pas souhaitable de façon régulière, en particulier en vue des Plénières où doit être examiné plus d'un rapport. Lorsque l'examen de deux rapports est prévu (initialement prévu pendant la 57^{ème} Plénière), le WGE devra se réunir une journée entière.
25. La Plénière décide aussi de porter à trois le nombre d'experts pouvant participer au WGE mais en maintenant la règle actuelle qui stipule que seule la participation d'un expert peut être financée par le Conseil de l'Europe, afin d'éviter toute charge budgétaire supplémentaire. Il est décidé que ces changements seront inscrits dans les Règles de procédure (mandat du WGE, annexe 4 ; voir point 16 de l'ordre du jour). La présence du co-président concerné aux réunions en personne et aux réunions du Bureau (en relation avec les points de l'ordre du jour concernant les REM) sera optionnelle. En vue de la discussion de deux REM au cours de la 57^{ème} Plénière, le Secrétariat s'efforcera (dans la mesure où le permettront les délais) de diffuser ces rapports pour commentaires de façon à permettre aux délégations de prendre en compte les absences de la période d'été. Une annonce préalable du Secrétariat, avant la diffusion d'un rapport, serait utile de ce point de vue pour les délégations. Enfin, la Plénière souligne combien il importe que les délégations envoient sur chacune des questions clés des propositions suffisantes pouvant servir de base aux discussions du WGE.

Points 8 et 9 de l'ordre du jour - Informations sur les initiatives LBC/FT dans les États et territoires de MONEYVAL (tour de table)

26. La Plénière fait un tour de table sur les développements récents de la LBC/FT dans ses juridictions [pour plus d'informations sur ce tour de table, voir le document à paraître MONEYVAL-Plenary 54(2017)INF11]. Des délégations présentent ensuite des cas de BC ou de FT, ce qui est vivement apprécié par l'ensemble des participants. Le Président encourage toutes les délégations à présenter en particulier des cas de FT lors des tours de

table. Il rappelle à toutes les délégations qu'il leur est loisible de soumettre par écrit des statistiques nouvelles ou actualisées sous ce point de l'ordre du jour mais que ce type d'information ne doit pas être présenté oralement pendant la procédure de tour de table.

Points 10 et 11 de l'ordre du jour - Informations de LBC/FT au niveau de l'Union européenne et d'autres enceintes internationales

27. La Plénière prend connaissance des informations communiquées sur les initiatives récentes de la Commission européenne, du Groupe Eurasie de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (EAG), du Groupe d'action financière (GAFI), du Groupe des superviseurs des centres financiers internationaux (GIFCS) et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD).

Deuxième journée : Mercredi 6 décembre 2017

Point 12 de l'ordre du jour - Suivi du troisième cycle : troisième rapport de progrès du Saint-Siège

28. Le Président rappelle à la Plénière les raisons pour lesquelles un membre, le Saint-Siège, se trouve actuellement soumis au suivi du troisième cycle, notamment le fait que le Saint-Siège a adhéré à MONEYVAL en 2011 et que son évaluation du troisième cycle a eu lieu en 2012. En vertu des Règles de procédure, le Saint Siège doit soumettre un rapport de progrès tous les deux ans et le dernier rapport date de décembre 2015.

29. M. John Ringguth (expert scientifique) expose l'analyse en tant qu'évaluateur du troisième rapport de progrès du Saint Siège. Le Saint Siège présente ensuite son rapport de progrès. Saint-Marin, le pays rapporteur, pose un certain nombre de questions, suivies par les commentaires d'autres délégations.

30. La Plénière reconnaît que, si l'on en juge par l'étude documentaire, l'Autorité d'information financière (AIF) semble fonctionner de façon efficiente à la fois comme cellule de renseignement financier et comme autorité de surveillance de l'entité financière du Saint-Siège. Pendant les deux dernières années, le Saint-Siège a établi un système de déclaration et celui-ci fonctionne. L'AIF et l'autorité judiciaire ont l'une et l'autre eu recours à la coopération internationale ou répondu à des demandes de coopération internationale dans leur travail.

31. La Plénière note que le Saint-Siège n'a encore porté aucune affaire de blanchiment de capitaux devant la justice. Bien que de très importantes sommes d'argent soient toujours gelées, aucune procédure pénale n'a encore abouti à une ordonnance de confiscation. La Plénière recommande au Saint-Siège de veiller à ce que, dans toutes les enquêtes en cours portant sur des délits financiers, les aspects de blanchiment fassent l'objet d'un examen proactif. Elle note à cet égard que l'efficacité globale de l'engagement du Saint-Siège à combattre le blanchiment de capitaux repose sur les résultats obtenus dans les procédures de poursuite et devant les tribunaux.

Décision prise

32. Conformément aux Règles de procédure du troisième cycle de MONEYVAL, le Saint-Siège

est invité à présenter des informations actualisées sur les mesures prises pour mettre en œuvre les recommandations du Comité avant décembre 2019, sauf si cette date se trouve moins d'un an de la visite sur place de MONEYVAL dans le cadre du cinquième cycle d'évaluation mutuelle. Dans cette éventualité, le suivi actuel serait interrompu (Règle 12, en conjonction avec la Règle 13, paragraphe 8, des Règles de procédure du quatrième cycle de MONEYVAL).

Point 13 de l'ordre du jour - Suivi du quatrième cycle : demande de la Bulgarie de ne plus faire l'objet du suivi régulier

33. Suite à l'adoption du REM du quatrième cycle en septembre 2013, la Bulgarie a été soumise au suivi régulier. Depuis lors, la Bulgarie a présenté trois rapports de suivi (respectivement en septembre 2015, septembre 2016 et mai 2017). La Bulgarie a été invitée à soumettre un nouveau rapport de progrès et à demander de ne plus être soumise au processus de suivi régulier lors de la 55^{ème} Plénière.
34. Dans son analyse du quatrième rapport de suivi de la Bulgarie, le Secrétariat conclut d'emblée qu'en dépit des mesures positives adoptées, certaines lacunes subsistent au regard de la RS.II et de la R.3. Ces lacunes concernent principalement : i) l'absence d'incrimination de toutes les infractions figurant dans l'annexe à la Convention FT ; ii) la définition de l'élément intentionnel de l'infraction de terrorisme/FT, qui n'est pas conforme à l'article 2.1(b) de la Convention FT ; et iii) l'absence d'incrimination de certaines infractions principales (manipulation du marché et délit d'initié) et les restrictions qui en résultent en matière de saisie et de confiscation. Les autorités ont indiqué être en train de finaliser le projet d'amendements au Code pénal visant à remédier à ces lacunes mais, au moment de la 55^{ème} Plénière, ces amendements étaient encore au stade de la procédure parlementaire. Dans son analyse, le Secrétariat note également que le projet d'amendements a été révisé à la suite de la discussion de la 53^{ème} Plénière et qu'il inclut maintenant les éléments nécessaires pour remédier entièrement aux lacunes susmentionnées. La délégation bulgare informe la Plénière que le processus législatif se trouve à un stade avancé et qu'on n'attend plus que l'adoption du texte par le parlement.

Décision prise

35. La Plénière considère que le pays n'est pas encore en mesure de sortir de la procédure de suivi régulier car la procédure en cours d'amendement du Code pénal n'est pas encore achevée. La Bulgarie est invitée à mener à terme dès que possible le processus législatif. Néanmoins, compte tenu de la Règle 13, paragraphe 6, des Règles de procédure du quatrième cycle de MONEYVAL et du fait que plus de quatre ans se sont écoulés depuis l'adoption du REM, la Plénière décide d'appliquer l'étape 1 des procédures de conformité renforcée. La Bulgarie est invitée à fournir de nouvelles informations lors de la 56^{ème} Plénière.

Point 14 de l'ordre du jour - Suivi du cinquième cycle : premier rapport de suivi renforcé de la Hongrie

36. Suite à la décision prise par la Plénière en septembre 2016, la Hongrie a été soumise au suivi renforcé du cinquième cycle et invitée à fournir un rapport en décembre 2017. En ouvrant la discussion, le Président rappelle que le processus de suivi porte spécifiquement sur les progrès accomplis par les pays pour remédier aux lacunes techniques identifiées dans le rapport d'évaluation mutuelle du cinquième cycle, avec la possibilité de nouvelles

notations et dans l'attente que les pays remédient à ces lacunes au plus tard dans un délai de trois ans. Les progrès obtenus en matière d'efficacité (avec la possibilité de nouvelles notations) feront l'objet d'une évaluation de suivi ultérieure qui ne consistera pas en un simple examen documentaire mais inclura une brève visite sur place (voir Règle 24). Le Président informe la Plénière que la Hongrie a également soumis des informations au sujet de l'efficacité (voir à ce sujet la Règle 21.4), que le Secrétariat a résumées en annexe à son analyse du rapport de suivi. Le Président informe aussi la Plénière que la discussion portera principalement sur plusieurs « questions clés » sélectionnées par le Secrétariat conjointement avec la délégation hongroise et qui concernent les Recommandations 6, 12 et 28. Les délégations auront néanmoins la possibilité de soulever d'autres questions.

37. Le Secrétariat remercie les deux équipes d'évaluateurs (Arménie et Dépendance de la Couronne britannique de Jersey) pour leur précieuse contribution. Il présente une brève vue d'ensemble de l'analyse et informe la Plénière que, suite à une réunion avec la délégation hongroise, il propose de porter la notation relative à la R.35 à « largement conforme » au vu des nouvelles informations reçues, en introduisant plusieurs modifications dans le texte pertinent qui sont lues à la Plénière. La délégation hongroise présente ensuite son rapport.
38. En ce qui concerne la R.6, le Secrétariat approuve l'adoption de la nouvelle Loi FRM sur l'application des sanctions financières ciblées par les entités assujetties et certains organes de l'État mais note qu'un certain nombre de lacunes identifiées dans le REM n'ont pas été résolues. S'agissant en particulier de la mise en œuvre en temps opportun des Résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU, aucun mécanisme n'a été mis en place au niveau national pour remédier aux retards en la matière, ni aucun dispositif formel pour attester l'application directe des Résolutions du Conseil de Sécurité en Hongrie. La Commission européenne note à ce propos que l'UE a fait depuis peu d'importants progrès à cet égard, en réduisant à trois ou quatre jours le délai de transposition des Résolutions du Conseil de Sécurité dans le cadre légal de l'UE. Au vu de ces précisions, un grand nombre de pays expriment l'avis que les lacunes subsistant au regard de la R.6 peuvent être considérées comme « mineures ». En conséquence, la Plénière porte la notation de la R.6 à « largement conforme ». Les lacunes qui subsistent au regard de la R.7 étant identiques, la Plénière décide également d'améliorer la notation correspondant à cette recommandation.
39. En ce qui concerne la R.12, la question principale est de savoir si les lacunes en suspens (qui sont incontestées) doivent être considérées comme « modérées » ou « mineures ». En l'absence de consensus à ce sujet, la Plénière ne décide aucune amélioration de la notation de la R.12. En ce qui concerne la R.28, la Plénière prend note des explications fournies par le Secrétariat et conclut que la notation « partiellement conforme » reflète de manière adéquate les lacunes en suspens.
40. La Commission européenne demande une amélioration de la notation de la R.13 en faisant valoir que la conformité est suffisamment assurée au niveau supranational. Le Secrétariat indique à la Plénière que la jurisprudence est claire à ce sujet puisque MONEYVAL serait lié par un certain nombre de rapports du GAFI portant sur des États membres de l'UE. La Plénière décide qu'il n'est pas possible de porter la notation de la R.13 à « largement conforme » tant que cette question n'a pas été pleinement réglée au niveau du GAFI.
41. Globalement, la Plénière juge que la Hongrie a réalisé pendant une période très courte de très louables progrès dans la résolution des lacunes de conformité technique identifiées dans le rapport d'évaluation mutuelle de MONEYVAL de septembre 2016. La Plénière décide par conséquent d'accéder à la demande de la Hongrie d'améliorer la notation de

13 recommandations. La Hongrie ayant remédié aux lacunes au regard des Recommandations 1, 2, 6, 7, 10, 16, 19, 22, 23, 25, 34 et 35, la notation de ces recommandations est portée à « largement conforme ». La Recommandation 15 est re-notée « conforme ».

42. La Plénière reconnaît également que de nouvelles mesures ont été prises pour améliorer la conformité aux Recommandations 8, 12, 13, 18, 24 et 28 mais que des lacunes (non mineures) subsistent. Elle décide par conséquent de maintenir la notation de ces recommandations à « partiellement conforme ».
43. En ce qui concerne la R.5, la Hongrie a adopté des amendements au Code pénal mais ces amendements n'entreront en vigueur qu'en janvier 2018, c'est-à-dire après la 55^{ème} Plénière de MONEYVAL de décembre 2017. La Plénière décide par conséquent de maintenir pour le moment la notation « partiellement conforme », avec la possibilité d'une nouvelle notation une fois les amendements entrés en vigueur.
44. Le Président informe la Plénière que le rapport de suivi de la Hongrie sera soumis à l'examen de qualité et de cohérence du réseau mondial LBC/FT (Règle 21.15 des Règles de procédure du cinquième cycle de MONEYVAL, voir point 16 de l'ordre du jour). Par conséquent, les nouvelles notations décidées par la Plénière ne sont pas définitives et le rapport ne pourra être publié avant l'achèvement de cet examen.

Décision prise

45. La Plénière invite la Hongrie à soumettre un deuxième rapport de suivi à la 57^{ème} Plénière de MONEYVAL en décembre 2018 (Règle 23.1). La Plénière prend note à cet égard de la Règle 21.12 amendée récemment. Cette règle restreindra la portée du processus de suivi de MONEYVAL dans l'éventualité où un examen du système LBC/FT de la Hongrie aurait lieu parallèlement au niveau du GAFI.

Point 15 de l'ordre du jour - Initiative de recherche du GAFI sur le financement du terrorisme : procédure de suivi de MONEYVAL concernant les pays pour lesquels des lacunes importantes ont été identifiées par le GAFI

46. Le Secrétariat présente son analyse du quatrième rapport de progrès au titre du processus de suivi engagé au sein de MONEYVAL de l'Initiative de recherche sur le financement du terrorisme (IR-FT) lancée par le GAFI pour identifier les juridictions qui, dans le réseau mondial, présentent des lacunes fondamentales ou importantes dans la mise en œuvre des Recommandations 5 et 6 du GAFI. Il rappelle qu'un seul pays est encore soumis à cette procédure, à savoir « l'ex-République yougoslave de Macédoine ». Le Secrétariat rappelle également que ce pays a préparé un projet de nouvelle loi sur les mesures restrictives internationales relatives aux sanctions financières ciblées découlant des Résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU, qui devrait résoudre les lacunes en suspens. Depuis la Plénière de septembre, « l'ex-République yougoslave de Macédoine » a fait des progrès concrets avec l'approbation du projet de loi par le gouvernement et sa discussion ensuite en première lecture au parlement.

Décision prise

47. La Plénière encourage « l'ex-République yougoslave de Macédoine » à adopter la loi aussi rapidement que le permet la procédure législative. Elle invite le pays à fournir lors de la

prochaine Plénière des informations actualisées sur l'état d'avancement de cette loi. Le pays devant normalement présenter un rapport de suivi complet au titre du quatrième cycle et demander à sortir de ce cycle d'évaluation à cette occasion, la Plénière décide que la présente question sera pleinement couverte dans ce rapport de suivi. « L'ex-République yougoslave de Macédoine » étant le dernier pays soumis à la procédure IR-FT, la Plénière décide de mettre un terme à cette procédure *ad hoc*.

Point 16 de l'ordre du jour - Modifications des Règles de procédure de MONEYVAL suite aux changements des « procédures universelles » du GAFI

48. Le Secrétariat informe la Plénière des modifications récentes des procédures universelles du GAFI et de l'appel adressé ultérieurement par le GAFI à tous les ORTG pour les inviter à modifier leurs règles de procédures en conséquence. Le Secrétaire exécutif présente les propositions à toutes les délégations, qui avaient pu en prendre connaissance par écrit avant la Plénière. La Plénière adopte ensuite à l'unanimité les changements.
49. Les changements principaux concernent l'introduction d'une procédure d'examen de qualité et de cohérence du réseau LBC/FT mondial s'appliquant aux rapports de suivi du cinquième cycle lorsque les pays cherchent à obtenir une nouvelle notation de la conformité technique, avant la finalisation et la publication de ces rapports. Ils portent également sur l'introduction d'un format standardisé de publication des rapports de suivi et d'un outil analytique pour les nouvelles notations de la conformité technique (qui seront tous deux joints aux annexes 6 et 7 des Règles de procédure). Les changements requis sont résumés dans le document du GAFI intitulé « Ensuring Q&C for technical compliance re-ratings », qui a été établi par le Groupe chargé des évaluations et de la conformité (GAFI/ECG(2017)21/REV1) et qui peut être consulté sur le site internet à accès restreint. Il est également précisé que, lorsqu'une des normes du GAFI a été révisée depuis le dernier jour de la visite sur place, la conformité d'un pays sera évaluée sur la base de l'ensemble des normes révisées au moment de l'examen de la demande de nouvelle notation. Les délais de soumission des rapports et de diffusion de l'analyse du Secrétariat ont été adaptés. Le Secrétariat déclare que, si nécessaire, il fera preuve de flexibilité dans les délais eu égard aux deux délégations (Arménie et Dépendance de la Couronne britannique de l'île de Man) qui devront soumettre des rapports de suivi en vue de la prochaine Plénière.
50. La Plénière approuve deux autres changements sans rapport avec les procédures universelles. Le premier vise à donner aux équipes d'évaluation une plus grande flexibilité dans la tenue d'une réunion préalable avant ou après la soumission du premier projet de REM (Règle 16, paragraphe 7) ; le deuxième est une modification du mandat du Groupe de travail sur les évaluations (WGE, annexe 4 des Règles de procédure) qui porte à trois – contre un seul précédemment – le nombre d'experts par délégation et par pays observateur pouvant participer aux réunions du WGE (voir aussi le point 6 de l'ordre de jour). Toutefois, la Plénière décide de maintenir la règle stipulant que seules les dépenses d'un membre par délégation sont prises en charge par le budget de MONEYVAL ; ce changement, par conséquent, n'aura aucune incidence budgétaire.

Point 17 de l'ordre du jour - Élections au sein du Bureau (Président, deux Vice-présidents et un membre du Bureau)

51. La Plénière réélit M. Daniel Thelesklaf (Liechtenstein) Président et Mme Elzbieta

Frankow-Jaskiewicz (Pologne) Vice-présidente. Le Comité des Ministres ayant amendé le Statut de MONEYVAL en septembre 2017 pour permettre au Bureau de disposer d'un deuxième Vice-président, la Plénière élit également M. Alexey Petrenko (Fédération de Russie) Vice-président. Le Secrétaire exécutif rappelle que cette modification du Statut est sans incidence sur le nombre total des membres du Bureau. Ayant déjà élu M. Richard Walker (Dépendance de la Couronne britannique de Guernesey) pour un mandat de deux ans en septembre 2017, la Plénière procède à l'élection d'un autre membre du Bureau et réélit M. Franck Oehlert (France). Tous les membres élus ou réélus ce jour le sont pour un mandat de deux ans. Le Secrétaire exécutif remercie et félicite l'ensemble des candidats.

52. Le Président remercie l'ensemble des participants pour sa réélection et présente ses priorités en vue de la Présidence commune. Celles-ci incluent la volonté d'accroître les ressources humaines du Secrétariat pour soutenir le Comité tout au long du cinquième cycle d'évaluation mutuelle, ainsi que la promotion de la mise en œuvre des Recommandations du GAFI, en pleine conformité avec les normes européennes existantes relatives aux droits fondamentaux.

Point 18 de l'ordre du jour - « Enregistrement et contrôle des entreprises de monnaie virtuelle convertible », exposé de M. Daniel Johnson, Dépendance de la couronne britannique de l'île de Man

53. M. Daniel Johnson, Directeur principal de l'Autorité des services financiers de l'île de Man, présente un exposé sur le contrôle des monnaies virtuelles convertibles et sur l'expérience en la matière des autorités de l'île de Man. Depuis 2014, les monnaies virtuelles sont de plus en plus reconnues comme constituant un secteur de demande particulier, qui donne lieu à d'importants risques de BC/FT. Pour répondre à cette situation, les autorités de l'île de Man ont mis en place un dispositif d'enregistrement et de surveillance de toutes les personnes et entités actives dans ce secteur. Une définition des « devises virtuelles » suffisamment large pour couvrir tous les types de monnaies virtuelles et pouvant s'adapter à l'évolution des technologies a été introduite à cette fin dans la législation. Les autorités prévoient initialement que ces mesures s'appliqueraient principalement à divers types de transactions cryptées, aux jeux en ligne et aux échanges réalisés à l'aide de monnaies virtuelles mais par la suite l'Autorité des services financiers a été amenée à prendre en compte un champ d'activités plus étendu incluant les offres initiales de monnaies virtuelles, les systèmes de convertibilité des paiements, les formes de certification reposant sur une « chaîne de blocs » (registre des transactions) et les instruments de change nationaux et étrangers.
54. L'Autorité des services financiers de l'île de Man réalise, après enregistrement d'une entreprise active dans le secteur, une évaluation des risques liés à cette entité. Elle applique ensuite des mesures de surveillance continue, notamment au moyen de l'imposition de normes légales, de visites de contrôle, de demandes de données et de documents, et de l'obligation assortie de sanctions de notifier tout changement administratif. Ce système de contrôle semble avoir permis d'améliorer le fonctionnement des entreprises du secteur mais les progrès effectifs et durables obtenus sont surtout à mettre au compte des mesures correctives et de formation. M. Johnson présente ensuite deux exemples de contrôle, une entreprise ayant été jugée en conformité tandis que l'autre avait négligé d'appliquer les normes imposées par l'Autorité des services financiers. Il conclut que soumettre à une obligation d'enregistrement l'ensemble des entreprises actives dans le secteur des monnaies virtuelles s'est révélé une mesure positive ayant permis d'accroître l'efficacité de l'application de la loi.

Point 19 de l'ordre du jour - « Approche pratique de la mise en œuvre de la R.6 », exposé de M. Azar Abbasov (Azerbaïdjan)

55. La Plénière entend un exposé de M. Azar Abbasov (Azerbaïdjan) sur l'approche pratique de la mise en œuvre de la R.6. Cet exposé a pour but d'aider les pays dans la mise en œuvre concrète de la R.6, en partageant l'expérience de l'Azerbaïdjan en ce domaine. Il aborde plus particulièrement trois aspects : les désignations, les sanctions financières ciblées et les entités et organes soumis à des obligations au titre de la R.6. En vertu des Recommandations du GAFI, toutes les personnes physiques et morales, ainsi que tous les organes de l'État et les administrations publiques, doivent appliquer les sanctions financières ciblées. La législation doit obliger ces personnes, entités et organes à appliquer des sanctions financières ciblées en cas de désignation. L'exposé souligne également la grande importance de la protection des droits de l'homme dans le cadre de la mise en œuvre de la R.6 et donne un aperçu des moyens de résoudre les problèmes qui peuvent apparaître en pratique.

Point 20 de l'ordre du jour - Rapport de la Rapporteuse sur l'égalité entre les femmes et les hommes

56. Mme Maja Cvetkovski (Slovénie), Rapporteuse sur l'égalité entre les femmes et les hommes de MONEYVAL, présente à la Plénière une perspective de genre sur les flux financiers provenant de la traite des êtres humains. La traite des êtres humains est depuis quelque temps l'une des activités criminelles les plus lucratives. La grande majorité des victimes sont des femmes car la traite des êtres humains a principalement pour but l'exploitation sexuelle et le travail forcé. Mme Cvetkovski décrit plusieurs études d'organes internationaux et les projets en cours sur les flux financiers associés à la traite des êtres humains. Elle déclare que MONEYVAL pourrait contribuer à la lutte contre la traite des êtres humains et à l'élimination de l'exploitation de femmes et d'hommes par des réseaux criminels (voir aussi à cette fin le point correspondant de l'ordre du jour du rapport de la 54^{ème} réunion).

57. L'ONU, l'OIT, l'OSCE et l'UE ont réalisé des études sur la traite des êtres humains. Particulièrement utiles cependant sont les études sur les enquêtes financières, le recouvrement des actifs et l'indemnisation financière des victimes. Le nombre d'arrestations, de poursuites et de condamnations pour traite des êtres humains reste peu élevé et les enquêtes financières devraient donc constituer un élément à part entière des enquêtes sur la traite. Les CRF ont un rôle important à jouer de ce point de vue en identifiant les produits illicites et les activités de blanchiment de capitaux. Les gouvernements devraient aussi prendre les mesures nécessaires pour saisir et confisquer les actifs, et assurer l'indemnisation des victimes. Cela est souvent difficile à cause du caractère transfrontière des affaires, aussi bien en ce qui concerne les victimes que les auteurs de crimes ou les actifs. Il convient de noter que le Groupe Egmont a initié un projet sur la traite des êtres humains en relation avec le nouveau projet sur les flux financiers provenant de la traite des êtres humains lancé par le GAFI lors de sa réunion de juin 2017. La Rapporteuse sur l'égalité entre les femmes et les hommes invite MONEYVAL à jouer un rôle plus fortement proactif dans le recouvrement des actifs liés à la traite des êtres humains dans les États et territoires de MONEYVAL.

58. Soulignant l'importance de cette question, le Président rend compte à la Plénière de sa participation le 25 octobre 2017 à une table ronde sur la traite des êtres humains organisée sous le titre « Ending modern slavery » par l'Ambassade du Liechtenstein en coopération avec le Center for Strategic and International Studies (CSIS) à Washington.

Points 21 et 22 de l'ordre du jour - Discussion du projet de Rapport d'Évaluation Mutuelle du cinquième cycle sur l'Ukraine

59. Le Président présente le projet de rapport d'évaluation mutuelle (REM) sur l'Ukraine. Il remercie les délégations d'avoir soumis leurs commentaires écrits sur le REM à partir desquels ont été sélectionnées les questions clés à discuter par le Groupe de travail sur les évaluations (WGE). Le Secrétariat présente l'équipe d'évaluation, puis un aperçu général des conclusions essentielles et des actions recommandées en priorité. M. Gilmore, qui a présidé le WGE en tant que l'un des co-présidents du groupe de travail, résume l'état des discussions au sein du WGE. Le Secrétariat rend compte de la discussion et des décisions adoptées par le WGE sur chacune des questions clés. Il présente aussi un rapide aperçu des questions clés qu'il n'est plus nécessaire de discuter pendant la Plénière.
60. Question clé 1 - Résultat immédiat 1 : la grande majorité des délégations approuvent la décision du WGE de maintenir la notation « significatif ». En réponse à une question, l'équipe d'évaluation indique qu'il n'est pas prévu de regrouper les insuffisances en matière de risque recensées au regard de plusieurs questions clés (notamment 3.3 et 7.2) sous la question clé 1.2, qui porte sur les efforts engagés par le pays pour répondre aux risques de BC/FT identifiés au moyen de politiques et d'activités au niveau national plutôt qu'institutionnel. Ce point a été précisé à plusieurs reprises par le GAFI. Répondant à une autre question, l'Ukraine explique que la méthodologie utilisée pour conduire l'évaluation nationale des risques a été développée en interne avec l'aide de l'OSCE. Les délégations approuvent les modifications mineures du rapport décidées pendant la réunion du WGE.
61. Question clé 2 - Résultat immédiat 6 : la grande majorité des délégations approuvent la décision du WGE de maintenir la notation « significatif ». La proposition d'une délégation d'amender légèrement la première action recommandée sous le Résultat immédiat 6 est acceptée à la fois par l'équipe d'évaluation et par l'Ukraine. L'un des experts scientifiques demande s'il ne faudrait pas recommander à la CRF d'autres mesures que l'augmentation du personnel comme moyen d'accroître son efficacité opérationnelle. L'équipe d'évaluation, tout en reconnaissant que l'augmentation des ressources n'entraîne pas toujours automatiquement l'amélioration du travail et des résultats d'un organe, souligne que, dans le cas particulier de la CRF ukrainienne, une augmentation des salaires est requise d'urgence pour stopper l'hémorragie de personnel au profit d'autres organes nationaux proposant une rémunération plus attrayante. La Plénière approuve les autres légères modifications du rapport décidées pendant la réunion du WGE.
62. Question clé 3 - Résultat immédiat 11 : l'Ukraine présente plusieurs arguments à l'appui de sa demande de porter la notation de « modéré » à « significatif ». L'équipe d'évaluation énumère les domaines où des améliorations du cadre de l'Ukraine relatif au financement de la prolifération sont nécessaires, ce qui montre que le résultat immédiat n'est atteint que dans une certaine mesure. Aucun consensus ne se dégage sur la modification de la notation.
63. Question clé 4 - Résultat immédiat 2 : une discussion, à laquelle contribuent l'équipe d'évaluation et l'Ukraine, a lieu sur le point de savoir si les insuffisances identifiées par

l'équipe d'évaluation justifient la notation « 'modéré » ». L'Ukraine demande en particulier si un poids suffisant a été accordé à la coopération internationale fournie en temps opportun et de façon constructive en dehors des canaux officiels. Certaines délégations soulignent que, malgré les succès obtenus dans le cadre de la coopération informelle, les insuffisances constatées du cadre relatif à l'entraide judiciaire sont suffisamment graves pour justifier le maintien de la notation « modéré ».

Décision prise

64. La Plénière adopte le REM du 5^{ème} cycle sur l'Ukraine et son résumé analytique, y compris les modifications approuvées pendant la discussion, sous réserve de nouveaux changements éditoriaux. Conformément aux Règles 21 et 23 des Règles de procédure du cinquième cycle de MONEYVAL, l'Ukraine est soumise au suivi renforcé et invitée à fournir un nouveau rapport lors de la première Plénière de 2019. Ce rapport sera le rapport final et sera publié après un examen de qualité et de conformité par le réseau mondial LBC/FT.

Point 23 de l'ordre du jour – « Identification des personnes politiquement exposées (PPE) au moyen de données provenant de sources ouvertes », exposé de Mme Daria Kaleniuk (Directrice exécutive du Centre de lutte contre la corruption de l'Ukraine)

65. La représentante du Centre de lutte contre la corruption, une ONG ukrainienne, présente l'initiative de création d'un registre public des personnes politiquement exposées en Ukraine. Suite à l'adoption de la Loi LBC/FT ukrainienne en 2014, la définition des PPE nationales a été incluse dans le cadre LBC/FT. Le Centre de lutte contre la corruption a établi un registre afin de recueillir et de publier des informations sur les personnalités nationales et internationales pouvant être considérées comme des PPE au titre de la législation ukrainienne. Ce registre contient actuellement plus de 11.250 dossiers de PPE, ainsi que 15,250 profils d'associés proches ou de membres de la famille de PPE.
66. Le registre repose sur des données de sources ouvertes recueillies à partir du système ukrainien de déclaration du patrimoine, des déclarations des bénéficiaires effectifs de sociétés, des informations de banques situées à l'étranger et d'autres informations publiquement accessibles. Ces données brutes sont traitées par des concepteurs logiciels puis publiées sur le site internet. Le site est accessible en anglais et le registre, par conséquent, peut être utilisé par des institutions financières du monde entier. Il contient des informations utiles pour elles car il englobe de nombreux éléments permettant d'estimer les risques associés aux PPE. Des informations sur les comptes bancaires détenus par des PPE à l'étranger ou sur leur statut de bénéficiaire effectif d'entreprises en Ukraine ou à l'étranger sont, par exemple, incluses dans la base de données.
67. La Plénière soulève un certain nombre de questions au sujet de la protection des données et du retrait de PPE du registre. S'agissant de la protection de la vie privée et des données, la représentante informe la Plénière que l'ONG agit en conformité avec la législation ukrainienne sur la protection des données car toutes les données utilisées sont publiquement accessibles. Le site internet applique aussi les Recommandations du GAFI en incluant toutes les PPE dans le registre, y compris lorsqu'elles ont cessé d'occuper une fonction publique de premier plan. Toutefois, une discussion est en cours sur la possibilité de limiter l'inscription dans le registre à une période de trois ans après la cessation de l'exercice d'une fonction publique.

Point 25 de l'ordre du jour - Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment,

au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE n° 198)

68. Le Secrétaire exécutif rend compte de la 9^{ème} Plénière de la Conférence des Parties (COP) à la Convention STCE n° 198, qui a eu lieu à Strasbourg les 21 et 22 novembre 2018. La COP a notamment : discuté d'une proposition de suivi thématique transversal de la mise en œuvre de la Convention par tous les États Parties ; adopté un document sur sa participation à la mise en œuvre du Plan d'action du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la criminalité transnationale organisée (2016-2020) ; adopté un document d'aide à l'interprétation des diverses dispositions de la Convention ; examiné les rapports de suivi de la République de Moldova et de la Pologne ; et tenu des échanges de vues avec les représentants de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), du Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC), du Comité d'experts sur le terrorisme (CODEXTER) et du Bureau du Programme Cybercriminalité du Conseil de l'Europe. Elle a également réélu M. Branislav Bohacik (République slovaque) Président et M. Jean-Sebastien Jamart (Belgique) Vice-président pour un mandat de deux ans. La 10^{ème} Plénière de la Conférence des Parties est prévue les 30 et 31 octobre 2018 (dates à confirmer).

Point 26 de l'ordre du jour - Point spécial de l'ordre du jour pour le 20^{ème} anniversaire de MONEYVAL

69. Pour marquer le 20^{ème} anniversaire de MONEYVAL, ainsi que le départ de M. Gilmore qui a occupé diverses fonctions au sein du Comité depuis sa création, le Secrétariat invite à prendre place sur le podium un certain nombre d'experts ayant participé étroitement aux activités de MONEYVAL pendant les deux dernières décennies, notamment : M. Anton Bartolo (Malte, ancien Président de MONEYVAL), M. Vladimir Nechaev (Fédération de Russie, ancien Président de MONEYVAL), M. John Ringguth (Royaume-Uni, ancien Secrétaire exécutif de MONEYVAL), Mme Eva Rossidou-Papakyriacou (Chypre, ancienne Présidente de la Conférence des Parties à la STCE n° 198) et M. Boudewijn Verhelst (Belgique, expert scientifique). Intervenant brièvement tour à tour, chacun d'eux évoque ses souvenirs de la période où ils ont été associés à MONEYVAL et de M. Gilmore, qui les rejoint sur le podium. Le Président remercie M. Gilmore pour son travail prolongé au service de MONEYVAL et lui remet un cadeau au nom de MONEYVAL. La Plénière ovationne ensuite M. Gilmore debout.

Point 27 de l'ordre du jour – Divers

70. MONEYVAL tiendra sa 56^{ème} Plénière du 2 au 6 juillet 2018 et sa 57^{ème} Plénière du 3 au 7 décembre 2018. Ces deux sessions se tiendront sur une semaine entière (avec le Groupe de Travail sur les Evaluations le premier jour) et inclueront chacune les discussions de deux rapports d'évaluation mutuelle de 5^{ème} cycle. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au programme d'activités ci-joint en annexe II.

ANNEXE I

Ordre du jour

Day 1: Tuesday 5 December 2017 / 1er jour: mardi 5 décembre 2017

Morning 9.30 a.m. / matin 9h30

1. **Opening of the Plenary Meeting at 9.30 a.m. / Ouverture de la réunion plénière à 9h30**
 - 1.1 **Statement by Mr Christos Giakoumopoulos, Director General, Directorate General Human Rights and Rule of Law / Allocution de M. Christos Giakoumopoulos, Directeur général, Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit**
2. **Adoption of the Agenda / Adoption de l'ordre du jour**
3. **Information from the Chairman / Informations communiquées par le Président**
 - 3.1 **Chairman's correspondence / Correspondance du Président**
 - 3.2 **Update on the Roundtables on Correspondent Banking / Révision des tables rondes sur la correspondance bancaire**
 - 3.3 **Other issues / Autres sujets**
4. **Information from the Secretariat / Informations communiquées par le Secrétariat**
 - 4.1 **MONEYVAL calendar of activities 2018 / Calendrier des activités en 2018**
 - 4.2 **Report from the Secretariat on the October FATF meeting / Rapport du Secrétariat sur la réunion d'octobre du GAFI**
 - 4.3 **Reports on Secretariat attendance in other fora / Rapports du Secrétariat sur sa participation aux réunions d'autres institutions**
 - 4.4 **Financing and staffing / Financement et questions de personnel**
 - 4.5 **Other issues / Autres sujets**
5. **Compliance Enhancing Procedures / Procédures de conformité renforcée**
 - 5.1 **Report from Croatia under step I of the Compliance Enhancing Procedures / Rapport de la Croatie au titre de l'étape (i) des Procédures de conformité renforcée**
 - 5.2 **Report from Poland under step I of the Compliance Enhancing Procedures / Rapport de la Pologne au titre de l'étape (i) des Procédures de conformité renforcée**
 - 5.3 **Report from the Slovak Republic under step I of the Compliance Enhancing Procedures / Rapport de la République slovaque au titre de l'étape (i) des Procédures de conformité renforcée**
6. **"Two years of the Working Group of Evaluations": discussion of experiences and proposals to enhance the group's working methods / "Deux années de Groupe de Travail sur les Evaluations" : discussion sur les expériences et propositions pour améliorer les méthodes de travail**

du groupe

7. **“International AML/CFT standards and fundamental rights”**: presentation by the Secretariat of selected challenges and related case-law by international and domestic courts / *“Standards internationaux en matière de LAB/FT et droits fondamentaux”* : présentation du Secrétariat d’une sélection de défis et de la jurisprudence correspondante de tribunaux internationaux et nationaux
8. **Information on AML/CFT initiatives in MONEYVAL States and territories (tour de table)** / *Informations sur les initiatives LAB/FT des Etats et territoires de MONEYVAL (tour de table)*

Afternoon 2.30 p.m. / après-midi 14h30

9. **Information on AML/CFT initiatives in MONEYVAL States and territories (tour de table, continued)** / *Informations sur les initiatives LAB/FT des Etats et territoires de MONEYVAL (tour de table, suite)*
10. **Information from the European Commission** / *Information de la Commission européenne*
11. **Information on AML/CFT initiatives in other fora** / *Informations sur les initiatives LAB/FT d’autres institutions*
 - 11.1 **EBRD** / *BERD*
 - 11.2 **Egmont Group** / *Groupe Egmont*
 - 11.3 **Eurasian Group on Combating Money Laundering and Terrorist Financing (EAG)** / *Groupe Eurasie sur le blanchiment d’argent et le financement du terrorisme (EAG)*
 - 11.4 **FATF** / *GAFI*
 - 11.5 **GIFCS** / *GSCFI*
 - 11.6 **IMF** / *FMI*
 - 11.7 **UNODC** / *ONUDC*
 - 11.8 **World Bank** / *Banque Mondiale*

Day 2: Wednesday 6 December / 2ème jour: mercredi 6 décembre

Morning 9.30 a.m. / matin 9h30

12. **Third-round follow-up: interim report by the Holy See** / *Suivi au titre du troisième cycle: rapport intermédiaire du Saint-Siège*
13. **Fourth round follow-up: application by Bulgaria to be removed from regular follow-up** / *Suivi au titre du quatrième cycle: demande de la Bulgarie de sortir de la procédure de suivi régulier*
14. **Fifth round follow-up: first enhanced follow-up report by Hungary** / *Suivi au titre du cinquième cycle : premier rapport de suivi renforcé de la Hongrie*

Afternoon 2.30 p.m. / après-midi 14h30

15. **FATF Terrorist Financing Fact-Finding Initiative: follow-up procedure within MONEYVAL regarding countries for which significant gaps were identified by the FATF** / *Initiative de recherche du GAFI sur le financement du terrorisme: procédure de suivi au sein de MONEYVAL sur les pays pour lesquels le GAFI a identifié de sérieux manquements*

16. **Amendments to MONEYVAL's 5th round rules of procedure to align them with the FATF Universal Procedures** / *Modifications des Règles de procédure de MONEYVAL du 5ème cycle pour les aligner aux Procédures universelles du GAFI*
17. **Elections of the Bureau (Chair, two Vice-Chairs and one other Bureau member)** / *Elections du Bureau (Président, deux vice-présidents et un autre membre du Bureau)*
18. **Registration and Oversight of Convertible Virtual Currency Businesses: Presentation by Mr Daniel Johnson, UK Crown Dependency of the Isle of Man** / *Enregistrement et surveillance des entreprises de monnaie virtuelle convertible : présentation de M. Daniel Johnson, Dépendance de la couronne britannique de l'île de Man*
19. **Practical approach to the implementation of R.6 : presentation by Mr Azar Abbasov, Azerbaijan** / *Approche pratique de la mise en œuvre de la Recommandation 6: présentation de M. Azar Abbasov, Azerbaijan*
20. **Report from the Gender Rapporteur** / *Rapport du Rapporteur sur l'égalité des genres*

Day 3: Thursday 7 December / 3ème jour: jeudi 7 décembre

Morning 9.30 a.m. / matin 9h30

21. **Discussion on the draft 5th round Mutual Evaluation Report on Ukraine** / *Discussion du projet de rapport d'évaluation mutuelle du 5^e cycle de l'Ukraine*

Afternoon 2.30 p.m. / après-midi 14h30

22. **Continuation of the discussion on the draft 5th round Mutual Evaluation Report on Ukraine** / *Suite de la discussion du projet de rapport d'évaluation mutuelle du 5^e cycle de l'Ukraine*
23. **"Identification of politically exposed persons (PEPs) through open-source data"** : presentation by Ms Daria Kaleniuk (Executive Director of the Anti-Corruption Action Centre in Ukraine / « Identification des personnes politiquement exposées (PEPs) au travers des données de source ouverte »
24. **The new Council of Europe Methodology on National Risk Assessment: presentation by Mr Igor Nebyvaev and Ms Irina Talianu, Economic Crime Unit, Department of Action against Crime** / *Nouvelle méthodologie du Conseil de l'Europe sur l'évaluation nationale des risques: présentation par M. Igor Nebyvaev et Mme Irina Talianu, Unité de la criminalité économique, Département de l'action contre le crime*
25. **Council of Europe Convention on Laundering, Search, Seizure and Confiscation of the Proceeds from Crime and on the Financing of Terrorism (CETS No. 198)** / *Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE No. 198)*
26. **Special agenda item for MONEYVAL's 20th anniversary** / *Point de l'ordre du jour special 20ème anniversaire de MONEYVAL*

27. **Miscellaneous / Divers**

ANNEXE II

Programme d'activités

	2018	
16-17 January	Mission to Bosnia and Herzegovina	<i>ICRG onsite visit</i>
18-23 February	FATF Plenary	<i>Paris</i>
March (tbc)	Country training Cyprus	
5-16 March	5th round onsite visit to the Czech Republic	
5-22 March	Joint FATF/MONEYVAL onsite visit to Israel	
13-14 March	Training UK Overseas Territory of Gibraltar	
March (tbc)	Face-to-face meeting Albania	
26-27 March (tbc)	Joint FATF/MONEYVAL workshop for judges and prosecutors	<i>Strasbourg</i>

23-27 April	5th round MONEYVAL evaluators training	<i>Cyprus</i>
7-19 May	5th round onsite visit to Lithuania	
June (tbc)	Face-to-face meeting Latvia	
17-22 June	FATF Plenary	<i>Paris</i>
2 July	Working Group on Evaluations	5th round MER: Albania, Latvia
3-6 July	PLEN 56	5th round follow-up: Armenia, Isle of Man
2-13 October	5th round onsite visit to the Republic of Moldova	
14-19 October	FATF Plenary	<i>Paris</i>
October (tbc)	Country training Slovak Republic	
30-31 October (tbc)	COP Plenary + Bureau	

November (tbc)	Country training	
5-16 November	5th round onsite visit to Malta	
3 December	Working Group on Evaluations	5th round MER: <i>Czech Republic, Lithuania</i>
4-7 December	PLEN 57	5th round follow-up: <i>Andorra, Hungary, Serbia, Slovenia</i>

ANNEXE III

Liste des participants

Evaluated States and Jurisdictions / Etats et juridictions évalués

ALBANIA / ALBANIE

Mr Arlind GJOKUTA *financial*
HEAD OF DELEGATION
General Director
General Directorate for the Prevention of Money Laundering

Mr Toni GOGU *apologized*
Vice Minister, Ministry of Justice of Albania

Mrs Teuta VODO
Deputy Minister of Justice of Albania

Mrs Mirjana GOXHARAJ *financial*
Head of Supervision Office
Bank of Albania

Mr Artan SHIQERUKAJ *law enforcement & financial*
Working Group on Evaluations
Head of Strategic Analysis Sector
Acting Head of Legal and Foreign Relations Directorate
General Directorate for the Prevention of Money Laundering

Mr Dritan VAKAJ *financial*
Head of Compliance Sector
General Directorate for the Prevention of Money Laundering

ANDORRA / ANDORRE

Mr Carles FIÑANA PIFARRÉ *financial*
HEAD OF DELEGATION
Chef de la CRF (Centre du Renseignement Financier)
Directeur de l'Unité d'Intelligence Financière, Ministère de la Présidence,

Mr Gérard PRAST *legal/financial*
Working Group on Evaluations
Supervision Department
Financial Intelligence Unit Principality of Andorra – UFIAND

ARMENIA / ARMENIE

Ms Tatevik NERKARARYAN *legal*
HEAD OF DELEGATION
Head of the Legal Compliance Department, Financial Monitoring Center
Central Bank of Armenia

Mr Daniel AZATYAN *financial*
Rewiever, Ad-Hoc Group of Experts
Working Group on Evaluations
Head of the Financial Monitoring Center
Central Bank of Armenia

Ms Ani GOYUNYAN *financial/legal*
Working Group on Evaluations
Specialist, International Relations Division
Financial Monitoring Center, Central Bank of Armenia

Mr Edgar ARSENYAN *law enforcement*
Prosecutor
General Prosecutor's Office

Mr Artavazd SARGSYAN
Working Group on Evaluations (Observer)
Deputy Head of Financial Supervision Department, Central Bank of Armenia

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Mr Anar SALMANOV *financial*
Working Group on Evaluations
Director of Financial Monitoring Service
Financial Markets Supervisory Authority

Mr Azar ABBASOV *legal*
Working Group on Evaluations (Observer)
Head of Legal Department, Financial Monitoring Service
Financial Markets Supervisory Authority

Mr Samad SAMADOV *law enforcement*
State Security Service of Azerbaijan
Department of Anti-money laundering and counter terrorist financing

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE

Ms Damirka MIOČ
HEAD OF DELEGATION

Mr Rajko ĆUK
Working Group on Evaluations
Head of Department for Financial Investigation and Money Laundering
Criminal Police, Ministry of Interior of Republic Srpska

Muamer AHMETSPAHIĆ
Chief Inspector for Investigation and information, Tax Administration of
Brcko District of Bosnia and Herzegovina

BULGARIA / BULGARIE

Mr Evgeni EVGENIEV *law enforcement*
HEAD OF DELEGATION
Working Group on Evaluations
Director, International Information Exchange Sector, Financial Intelligence Unit,

State Agency for National Security (FID-SANS)

Mrs Cvetelina STOYANOVA
Head of Preliminary Analysis
Financial Intelligence Unit, State Agency for National Security (FID-SANS)

Ms Tea Vassileva PENEVA *legal*
Senior expert of International Legal Cooperation and European Affairs Directorate
Ministry of Justice
Mr Trifon TRIFONOV
Chief Secretary, Commission for Illegal Assets Forfeiture - CIAF

Mrs Larisa ANGELOVA
National Bank

Mr Aleksandar GEORGIEV
National Bank

Ms Valentina STEFANOVA
Financial Supervision Commission

CROATIA / CROATIE

Mr Tomislav SERTIĆ *legal*
Working Group on Evaluations
Head of Department for Inter-Institutional and International Cooperation
Service for Prevention and Supervision of Reporting Entities
Anti-Money Laundering Office, Ministry of Finance

Ms Željka KLJAKOVIĆ GAŠPIĆ
Service for Economic Crime and Corruption
Police National Office for Suppression of Corruption and Organized Crime
Ministry of the Interior

Mrs Danka HRŽINA
Deputy of Municipal State Attorney in Zagreb
Senior adviser at the General State Attorney's Office

Mrs Marcela KIR *financial*
Working Group on Evaluations (Observer)
Chief Advisor, Payment Operations Area, Croatian National Bank,

CYPRUS / CHYPRE

Mrs Eva ROSSIDOU-PAPAKYRIACOU *legal*
HEAD OF DELEGATION
Attorney, Law Office of the Republic

Mr Marios NEOPTOLEMOU *financial*
Working Group on Evaluations
Senior Officer, Central Bank of Cyprus

Mr Panayiotis KOUNTOURESHIS *law enforcement*
Cyprus Police

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Ms Jana RUŽAROVSKÁ *law enforcement*
HEAD OF DELEGATION
Working Group on Evaluations
International and Legal department, Financial Analytical Office, Ministry of Finance

Ms Lenka HABRNÁLOVÁ *legal*
Director, International and European Union Department
Ministry of Justice

Mr René KURKA *financial*
Director of Management of Sanctions Department
Czech National Bank

ESTONIA / ESTONIE

Ms Ülle EELMAA *financial*
HEAD OF DELEGATION
Working Group on Evaluations
Lawyer, Entrepreneurship and Accounting Policy Department
Ministry of Finance

Mr Madis REIMAND *law enforcement*
Working Group on Evaluations (Observer)
Police Lieutenant Colonel, Head of Financial Intelligence Unit
Estonian Police and Border Guard Board

Mr Markko KÜNNAPU *legal*
Lawyer, Business Conduct Supervision Division
Estonian Financial Supervision Authority
Ministry of Finance

FRANCE

Mme Pauline ENNOUCHY
CHEF DE DELEGATION
Working Group on Evaluations
Adjointe au Chef de Bureau de la lutte contre la criminalité financière et des sanctions internationales,
Direction générale du Trésor, Ministère de l'Economie et des Finances

M. Franck OEHLERT *legal*
Working Group on Evaluations
Juriste au Service du droit de la lutte anti-blanchiment et du contrôle interne
Secrétariat Général de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

M. François MAGNAUD
Chargé de mission, Policy Officer
SCN TRACFIN

GEORGIA / GÉORGIE

Mr Malkhaz NARINDOSHVILI *financial*
Working Group on Evaluations
Head of Division of Methodology, International Relations and Legal Affairs

Financial Monitoring Service of Georgia

Mr George NIKOLAISHVILI
Chief Specialist, Analytical Department
Financial Monitoring Service of Georgia

Mr Revaz BAGASHVILI
Deputy Head of the Investigation Unit of the Chief Prosecutor's Office
Prosecutor's Office of Georgia

HOLY SEE / SAINT SIEGE

Mgr Antoine CAMILLERI
HEAD OF DELEGATION
Under-Secretary for the Holy See's Relations with States

Mgr Paolo RUDELLI
Permanent Observer of the Holy See to the Council of Europe

Dr René BRÜLHART
President of Financial Intelligence Authority, Vatican City State

Dr Tommaso DI RUZZA
Director of Financial Intelligence Authority, Vatican City State

Pr Roberto ZANNOTTI
Assistant Promotor of Justice
Tribunal of the Vatican City State

Rev. Carlos Fernando DIAZ PANIAGUA
Working Group on Evaluations
Official, Secretariat of State,
Section of the Holy See's Relations with States

Major Davide COLELLA
Economic and Financial Police, Vatican Police Force

Dr Federico ANTELLINI RUSSO
Office of Supervision and Regulation, Financial Information Authority
Vatican City State

HUNGARY / HONGRIE

Mrs Zsófia PAPP *legal*
HEAD OF DELEGATION
Working Group on Evaluations
Senior Expert, Department for EU and International Finance, Ministry for National Economy

Mr Balázs GARAMVÖLGYI
Public Prosecutor, Deputy Head of Department for Priority,
Corruption and Organized Crime Cases
Office of the Prosecutor General of Hungary

Mr Gábor SIMONKA
Rewiever, Ad-Hoc Group of Experts
Working Group on Evaluations

Head of the Hungarian Financial Intelligence Unit
National Tax and Customs Administration, Central Office

Mr Bertalan VAJDA
Head of Unit, Anti-Money Laundering Supervision Unit
Market Monitoring and Anti-Money Laundering Department, Central Bank of Hungary

Mr Imre DOMONKOSI
Head of Department
Market Monitoring and Anti-money Laundering Department
Central Bank of Hungary

Mr Péter TÁRNOKI-ZÁCH
Head of Department, Department for EU and International Finance
Ministry for National Economy

Ms Renáta FEJES UJVÁRI
Senior Expert, Department for EU and International Finance
Ministry for National Economy

Mr Géza HORVAI
Senior Expert, Department for EU and International Finance
Ministry for National Economy

ISRAEL / ISRAËL

Ms Lynn LERER *legal*
Working Group on Evaluations
Adv., Assistant to the Legal Counsel
Israel Money Laundering and Terror Financing Prohibition Authority

Mr Sharon FRIEDMAN
LEGAL EVALUATOR FOR UKRAINE
Working Group on Evaluations
Head of Division, Ministry of Justice
Jerusalem, Israel

ITALY / ITALIE

Ms Maria Rosaria PETTINARI
Working Group on Evaluations
Senior Officer
Prevention of Use of the Financial System for Illegal Purposes, Office I
Treasury Department, Directorate V, Ministry of Economy and Finance

Mr Fabio TERAMO
Working Group on Evaluations (Observer)
Treasury Department, Directorate V
Ministry of Economy and Finance

Mr Pierpaolo FRATANGELO
Central Bank of Italy

Mr Italo BORELLO
Italian FIU

LATVIA / LETTONIE

Mr Viesturs BURKĀNS *law enforcement*
HEAD OF DELEGATION
Working Group on Evaluations
Head of the Office for Prevention of Laundering of Proceeds Derived from Criminal Activity
Prosecutor's Office of Latvia Republic

Ms Indra GRATKOVSKA
Head of the Criminal Justice Department under the Ministry of Justice

Mr Kristaps MARKOVSKIS *legal*
Legal Advisor of Supervision Department
Financial and Capital Market Commission

Mr Raimonds GRINBERGS
Senior Expert
Credit Institution and Payment Services Policy Division
Financial Markets Policy Department
Ministry of Finance

LIECHTENSTEIN

Mr Daniel THELESKLAFF
CHAIR OF MONEYVAL / PRESIDENT DE MONEYVAL
HEAD OF DELEGATION
Working Group on Evaluations
Director, Financial Intelligence Unit

Mr Amar SALIHODZIC *law enforcement*
LAW ENFORCEMENT EVALUATOR FOR UKRAINE
Working Group on Evaluations
International Affairs
Financial Intelligence Unit

Mr Werner MEYER *financial*
Head of the Other Financial Intermediaries Division
FMA Financial Market Authority Liechtenstein

Mr Frank HAUN *legal*
Deputy General Prosecutor
Public Prosecutor's Office

LITHUANIA / LITUANIE

Mr Vilius PECKAITIS *apologized*
HEAD OF DELEGATION
Working Group on Evaluations
Head of Compliance Division, Money Laundering Prevention Board
Financial Crime Investigation Service under the Ministry of Interior (Lithuania FIU)

Ms Indrė BALČIŪNIENĖ *legal*
Chief Specialist, Legal Cooperation Division,
International Law Department, Ministry of Justice

Ms Kotryna FILIPAVIČIŪTĖ *financial*

Chief Specialist, Operational Risk Division
Prudential Supervision Department, Supervision Service, Bank of Lithuania

MALTA / MALTE

Dr Anton BARTOLO *law enforcement*
HEAD OF DELEGATION
Working Group on Evaluations
Director Enforcement Unit, Malta Financial Services Authority

Mr Alfred ZAMMIT *financial*
Deputy Director, Financial Intelligence Analysis Unit

Dr Alexander MANGION *legal*
Manager, Legal & International Relations
Financial Intelligence Analysis Unit

Mr Ian ABDILLA *law enforcement*
Assistant Commissioner of Police
Police General Headquarters

Mr Raymond AQUILINA *law enforcement*
Senior Police Inspector, Malta Police Force
Anti-Money Laundering Unit, Malta Police General Headquarters

Dr Giannella BUSUTTIL
Lawyer, Office of the Attorney General

MONACO

Mme Marie-Pascale BOISSON
CHEF DE DELEGATION
Directeur, Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers (SICCFIN)
Ministère d'Etat

Mlle Jennifer PALPACUER *legal*
Working Group on Evaluations
Chef de Section, Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers (SICCFIN)

M. Romain BUGNICOURT *law enforcement*
Chef de Section
Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers (SICCFIN)

MONTENEGRO

Mr Vesko LEKIĆ *financial*
HEAD OF DELEGATION
Director
Administration for the Prevention of Money Laundering and Terrorist Financing

Mr Drazen BURIĆ *law enforcement*
State Prosecutor
Supreme State Prosecutor's Office

Ms Merima BAKOVIĆ *legal*

Advisor on legal matters to the Prime Minister
Government of Montenegro

Ms Danijela MILICEVIC
Senior Advisor, Administration for the Prevention
of Money Laundering and Terrorist Financing

Ms Ana BOŠKOVIĆ
Working Group on Evaluations
State Prosecutor within Basic State Prosecutor's Office

legal

Mrs Hedija REDZEPAGIĆ
Head of Compliance Department
Central Bank of Montenegro

Mr Ivan SIMONOVIĆ
Inspector at the Compliance Department
Central Bank of Montenegro

POLAND / POLOGNE

Mrs Ewa SZWARSKA-ZABUSKA
Chief Specialist, Polish FIU
Ministry of Finance
Mr Radosław OBCZYŃSKI
Working Group on Evaluations
Financial Supervision Authority

law enforcement

financial

REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Mr Adrian CORCIMARI
HEAD OF DELEGATION
Deputy Head, Office for Prevention and fight against money laundering

law enforcement

Mr Eduard VĂRZARI
Deputy Head
Anticorruption Prosecutor's Office

Mr Vladimir MUNTEANU
Working Group on Evaluations
Vice-Governor of the National Bank of Moldova

Mr Andrei BURCIU
Working Group on Evaluations (Observer)
Head of AML Unit, National Bank

financial

ROMANIA / ROUMANIE

Mr Daniel-Marius STAICU
HEAD OF DELEGATION
President
National Office for Prevention and Control of Money Laundering – FIU

Mrs Elena HACH
Prosecutor, Senior Member
Board of the National Office for Prevention and Control of Money Laundering

legal

Representative of the General Prosecutor's Office attached by the High Court of Cassation and Justice

Mr Fănică Nicolae FUIOREA
Head of International Relations Department
Romanian FIU

Mr Florin ION
Working Group on Evaluations
Counselor of the President of Romanian FIU

law enforcement

Mr Sorin Alexandru SORESCU
General Inspector within the National Bank

financial

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

Mr Vladimir GLOTOV
HEAD OF DELEGATION
Deputy Head, Rosfinmonitoring

Mr Alexey PETRENKO
Working Group on Evaluations
Head of Department, Rosfinmonitoring

Mr Andrey FROLOV
Working Group on Evaluations
Deputy Head of Department
Rosfinmonitoring

Mr Aleksandr VELICHKO
Deputy Head of Department, Rosfinmonitoring

Ms Natalia LUKIANOVA
Head of Division, Rosfinmonitoring

Mr Maksim ZANOZIN
Head of Division, Rosfinmonitoring

Ms Larisa LISINA
Head of Division, Rosfinmonitoring

Mr Evgeny BULYCHEV
Head of Division, Ministry of Internal Affairs

Ms Elizaveta CHURILINA
Senior Expert, Rosfinmonitoring

Ms Alexandra KHLEBNOVA
Working Group on Evaluations
Consultant, Rosfinmonitoring

Mr Mikhail KUZMIN
Deputy Head of Division, Rosfinmonitoring

Mr. Dmitry GUSKOV
Deputy Head Division, Rosfinmonitoring

M. Oksana ISAKOVA
Senior prosecutor, Prosecutor General's Office of the Russian Federation

Mr Alexander PARSHIN
Deputy to the Director General
Judicial Department, Supreme Court of the Russian Federation

Ms Alina PASHKOVA
Acting Chief of the International Legal Cooperation Department
Judicial Department, Supreme Court of the Russian Federation

Ms Diana LEONOVA
Head of Division, Bank of Russia

Mr Sergei IAKOVLEV
Head of Division, Ministry of Finance

Mr Kirill CHERKALIN
Senior expert, Federal Security Service of the Russian Federation

Mr Pogosov AVANES, Interpreter

SAN MARINO / SAINT-MARIN

Mr Nicola MUCCIOLI
HEAD OF DELEGATION
Working Group on Evaluations
Vice – Director of the Financial Intelligence Agency
(Sector: Financial Intelligence Unit)

financial

Ms Roberta VALLI
Working Group on Evaluations (Observer)
Director, Foreign Affairs Department

Mr Enrico GUIDI
Working Group on Evaluations (Observer)
First Secretary, Economic Affairs Directorate
Foreign Affairs Department

SERBIA / SERBIE

Mr Željko RADOVANOVIĆ
HEAD OF DELEGATION
Director of the Administration for the Prevention of Money Laundering
Head of Serbian FIU, Ministry of Finance

Ms Ilija HODOBA
Deputy Head of the Service for the Combat against Organized Crime
Ministry of Interior

Mr Darko CVIJOVIĆ
Head of Service for the Combat against Terrorism and Extremism
Ministry of Interior

Mr Vladimir CEKLIC
Working Group on Evaluations
Assistant Director
Directorate for the Management of Seized/Confiscated Assets
Ministry of Justice

Mrs Dragana JOVANOVIĆ
Senior Supervisor for Offsite Control
National Bank of Serbia

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Mr Ivo HRÁDEK *law enforcement*
HEAD OF DELEGATION
Working Group on Evaluations
Senior police officer of International Cooperation Department
Financial Intelligence Unit of the Slovak Republic, National Criminal Agency

Mr Tomáš GRÜNWALD
Deputy to the Permanent Representative of the Slovak Republic
to the Council of Europe

Mrs Zuzana HOZÁKOVÁ *law enforcement*
Financial Intelligence Unit of the Slovak Republic

Mrs Mariana BUZNOVÁ *financial*
National Bank of Slovak Republic

Mr Daniel LESKOVSKÝ *financial*
National Bank of Slovak Republic

Mrs Soňa POPPER-TOTHOVA *financial*
National Bank of Slovak Republic

Mrs Lucia CIRAKOVA *financial*
Ministry of Finance of the Slovak Republic

Mrs Lucia KOPIAROVÁ *financial*
Ministry of Finance of the Slovak Republic

Mr. Roman TUROK-HETEŠ *financial*
Ministry of Finance of the Slovak Republic

Mr Martin PETER *financial*
Ministry of Finance of the Slovak Republic

Mr Ladislav MAJERNÍK *legal*
General Prosecution of the Slovak Republic

Mrs Ivica SCHENK-STEHLIKOVA *legal*
Ministry of Foreign and European Affairs of the Slovak Republic

Ms Alexandra KAPIŠOVSKÁ
Ministry of Justice

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Ms Maja CVETKOVSKI *law enforcement*
HEAD OF DELEGATION
Working Group on Evaluations
Head of International Cooperation Service
Office for Money Laundering Prevention
Ministry of Finance of the Republic of Slovenia

Mr Bojan GERŠAK *law enforcement*
Police, Economic Crime Division

Mr Žarko GORENJC *financial*
Bank of Slovenia

Mrs Andreja LANG *apologized*
Ministry of Justice

“THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA” / “L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE”

Mr Blazho TRENDAFILOV
HEAD OF DELEGATION
Director, Financial Intelligence Office

Mr Toni JANKOSKI
Advisor to the Director, Bureau for Public Security
Ministry of the Interior

Ms Iskra IVANOVSKA STOJANOVSKA
Working Group on Evaluations
National Bank of the Republic of Macedonia

UKRAINE

Mr Igor GAIEVSKYI *legal*
HEAD OF DELEGATION
Working Group on Evaluations
First Deputy Head
The State Financial Monitoring Service of Ukraine

Ms Valentyna YASHCHUK
Working Group on Evaluations
Director, Department of Financial and Economic Department
Secretariat of the Cabinet of Ministers of Ukraine

Ms Larysa MAKSYMENKO
Working Group on Evaluations
Deputy Head of Department
Head of Division for Indirect Taxes, Department for Tax Policy
Ministry of Finance of Ukraine

Mr Ihor BEREZA
Working Group on Evaluations
Head of Financial Monitoring Department,

National Bank of Ukraine

Ms Kateryna SHEVCHENKO

Working Group on Evaluations

Deputy Director, Department for International Law
Head of Division for International Legal Assistance
Ministry of Justice of Ukraine

Mr Yevhen PIKALOV

Working Group on Evaluations

Head of Department
International and Legal Cooperation of the Prosecutor's General Office of Ukraine

Ms Liubov PIDHGORODETSKA

Working Group on Evaluations

Deputy Director, Department for Financial Investigations
The State Financial Monitoring Service of Ukraine

Mr Vitalii BEREHIVSKYI

Working Group on Evaluations

Head of Division for Cooperation with Financial Intelligence Units
The State Financial Monitoring Service of Ukraine

Ms Oha STEPENKO

Working Group on Evaluations

Deputy Head of Department
Head of Unit for Regulatory Activity and Systematization of Legislation
The State Financial Monitoring Service of Ukraine

Mr Andrii OPRYSOK

Working Group on Evaluations

Deputy Director of Department
Head of Unit for Interaction with The State Financial Monitoring Service of Ukraine

Mr Vitalii MAIAKOV

Working Group on Evaluations

Deputy Head, Main Investigating Division
The State Financial Monitoring Service of Ukraine

Mr Vladyslav HRABOVYI

Working Group on Evaluations

Head of Unit for Financial Investigations
Department for Counteraction to Laundering of the Proceeds from Crime
The State Financial Monitoring Service of Ukraine

Mr Vitalii SMILYI

Working Group on Evaluations

Deputy Head of Unit of Third Subdivision of Detectives
Chief Division of Detectives of the National Anti-Corruption Bureau of Ukraine

Mr Volodymyr IARMOLENKO

Working Group on Evaluations

Officer of Department
National Statehood, The State Financial Monitoring Service of Ukraine

Mr Oleksandr TSAREVSKYI

Working Group on Evaluations

Deputy Head of Division
Head of Unit for Compliance of Financial Monitoring Department
National Bank of Ukraine

Mr Andrii KASIANOV

Working Group on Evaluations

Counsellor of Department for International Security
Ministry of Foreign Affairs of Ukraine

Dimitry KOPILOV

Sergey SUCHENKO

Working Group on Evaluations

Interpreters

**UNITED KINGDOM CROWN DEPENDENCIES / DEPENDANCES DE
LA COURONNE BRITANNIQUE**

**UNITED KINGDOM CROWN DEPENDENCY OF GUERNSEY / GUERNESEY DEPENDANCE DE LA
COURONNE BRITANNIQUE**

Mrs Catherine SWAN

legal

HEAD OF DELEGATION

Working Group on Evaluations

Crown Advocate, Legislative Counsel,
Law Officers of the Crown, St. James Chambers,

Mr Richard WALKER

financial

FINANCIAL EVALUATOR FOR UKRAINE

Working Group on Evaluations

Director of Financial Crime Policy and International Regulatory Advisor
Policy Council of the States of Guernsey

Mr Adrian HALE

Head of the Financial Intelligence Service
Guernsey Border Agency

**UNITED KINGDOM CROWN DEPENDENCY OF JERSEY / JERSEY DEPENDANCE DE LA
COURONNE BRITANNIQUE**

Mr Hamish ARMSTRONG

financial

Working Group on Evaluations

Senior Manager, Financial Crime Policy, Office of the Director General
Jersey Financial Services Commission

Mr George PEARMAIN

Lead Policy Adviser, Private Wealth and Financial Crime, Financial Services Unit
Advocate, Chief Minister's Department, Government of Jersey

Mr Andrew LE BRUN

Jersey Financial Services Commission

**UNITED KINGDOM CROWN DEPENDENCY OF ISLE OF MAN / ILE DE MAN DEPENDANCE DE LA
COURONNE BRITANNIQUE**

Mr Paul HECKLES
HEAD OF DELEGATION
Working Group on Evaluations
AML/CFT Advisor
AML/CFT Policy Office, Cabinet Office,
Government Office

Ms Lyndsey BERMINGHAM
Head of Financial Intelligence Unit

Mr Jed BIBBY
Isle of Man Constabulary

Mr Daniel JOHNSON
FINANCIAL EVALUATOR FOR UKRAINE
Working Group on Evaluations
Manager, AML Unit, Enforcement Division
Isle of Man Financial Services Authority

UNITED KINGDOM OVERSEAS TERRITORY OF GIBRALTAR

Mr David PARODY
Working Group on Evaluations
Finance Centre Director
Gibraltar Finance, National Co-ordinator AML/CFT
HM Government of Gibraltar

M. Clifford WINK
Head of Gibraltar Financial Intelligence Unit

Mr Darren LIGHTBODY
Operations Manager
Gibraltar Financial Intelligence Unit

Mr Robert FISCHER
Senior Crown Counsel
Office of Criminal Prosecutions & Litigation
HM Government of Gibraltar

Council of Europe Observers / *Etats observateurs auprès du Conseil de l'Europe*

UNITED STATES OF AMERICA / ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Ms Anna MORRIS
Working Group on Evaluations
Senior Policy Advisor for Europe
Terrorist Financing and Financial Crimes Office, US Department of the Treasury

Ms Julia FRIEDLANDER
FINANCIAL EVALUATOR FOR UKRAINE
Working Group on Evaluations
Director for the European Union, Southern Europe and Economic Affairs

National Security Council, the White House, United States

MEXICO

Mr José Humberto LÓPEZ-PORTILLO SÁNCHEZ
Working Group on Evaluations
Attaché for Legal Affairs
Legal Office of the Attorney General of Mexico (PGR) in Europe

Other members of the FATF / Autres membres du GAFI

GERMANY/ALLEMAGNE

Mr Thomas MESSING
Head of Delegation
Working Group on Evaluations
Federal Financial Supervisory Authority (BaFin),
Department for the Prevention of Money Laundering, GW
International, legal and policy issues

GREECE / GRECE

Mr Konstantinos PAPASTERGIOU
Working Group on Evaluations
Financial Crime Investigator, AML Specialist
Hellenic F.I.U., Bank of Greece

PORTUGAL

UNITED KINGDOM/ROYAUME UNI

Mrs Colette LANCASTER
Working Group on Evaluations
Policy Advisor, Sanctions and Illicit Finance,
International and EU Group, HM Treasury

Council of Europe bodies and mechanisms /

Organes et mécanismes suivants du Conseil de l'Europe

**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE (PACE) /
ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE (APCE)**

Mr Mart VAN DE VEN
Member of the Committee on Legal Affairs and Human Rights
Senator, Senate – Eerste Kamer der Staten Generaal

International organisations and bodies /

Organisations et organismes internationaux

EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPEENNE

Mr David SCHWANDER

Working Group on Evaluations

Policy officer, Anti-Money Laundering and Countering Terrorist Financing, European Commission
Directorate-General for Justice and Consumers, Unit Financial Crime

FINANCIAL ACTION TASK FORCE (FATF) / GROUPE D'ACTION FINANCIÈRE (GAFI)

Ms Lia UMANS

apologized

*Policy Analyst, Anti-Money Laundering – Counter-Financing of Terrorism
Financial Action Task Force – FATF*

Mr Alexandre RODRIGUEZ-VIGOUROUX

Working Group on Evaluations , Financial Action Task Force – FATF

UNITED NATIONS / NATIONS UNIES

UNODC

Mr Yevheniy UMANETS

Working Group on Evaluations

Program Officer UNODC GPML- Global Program against Money Laundering,
Proceeds of Crime and the Financing of Terrorism (GPML)
Implementation Support Section, Organized Crime and Illicit Trafficking Branch
Division for Treaty Affairs, United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC)

Ms Yulia MINAYEVA

Global Program against Money Laundering,
Proceeds of Crime and the Financing of Terrorism (GPML)
Implementation Support Section, Organized Crime and Illicit Trafficking Branch
Division for Treaty Affairs, United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC)

Mr Alain NKOYOCK

United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC)

WORLD BANK / BANQUE MONDIALE

Mr Matei DOHOTARU

Financial Sector Specialist
World Bank Group, Finance and Markets

**ORGANISATION FOR SECURITY AND CO-OPERATION IN EUROPE (OSCE)
ORGANISATION POUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE**

Mr Yaroslav YURTSABA

National Programme Manager
OSCE Project Co-ordinator in Ukraine

Ms Alla YUSHCHUK

National Project Officer

OSCE Project Co-ordinator in Ukraine

**GIFCS – GROUP OF INTERNATIONAL FINANCE CENTRE SUPERVISORS GS
CFI - GROUPE DE SUPERVISEURS DE CENTRES FINANCIERS INTERNATIONAUX**

Mrs Fiona CROCKER
Working Group on Evaluations
Guernsey Financial Services Commission
Group of International Finance Centre Supervisors

**EURASIAN GROUP ON COMBATING MONEY LAUNDERING
AND FINANCING OF TERRORISM (EAG) / GROUPE EURASIE SUR LA LUTTE CONTRE LE
BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (EAG)**

Mr Vladimir NECHAEV
HEAD OF THE DELEGATION
Working Group on Evaluations
EAG Executive Secretary

Mr Dmitry KOSTIN
Working Group on Evaluations (Observer)
Administrator to the EAG Secretariat

Others / Autres

Ms Daria KALENIUK
Executive Director, Anti-corruption Action Centre, Ukraine

Scientific Experts / Experts Scientifiques

Professor William C. GILMORE
Co-Chair of the Working Group on Evaluations
Professor of International Criminal Law, Faculty of Law,

Mr John RINGGUTH
LEGAL EVALUATOR FOR UKRAINE
Working Group on Evaluations

Mr Philipp RÖSER
Working Group on Evaluations
Executive Office, Legal/International Affairs,
Financial Market Authority

apologized

Mr Andrew STRIJKER
Working Group on Evaluations
European Commission, Task Force for Greece
Cluster Coordinator Anti Money Laundering and Anti-Corruption

Mr Boudewijn VERHELST
Working Group on Evaluations
Deputy Director CTIF-CFI, Scientific Expert Law Enforcement, Attorney General,

Secretariat of the Council of Europe /

Secrétariat du Conseil de l'Europe

Mr Christos GIAKOUMOPOULOS
Director General, Directorate General of Human Rights and Rule of Law - DGI

Mr Jan KLEIJSEN
Director, Information Society and Action against Crime
Directorate General of Human Rights and Rule of Law – DGI

Mr Ivan KOEDJIKOV
Head of Department and Anti-terrorism Co-ordinator, Action against Crime Department
Information Society and Action against Crime,
Directorate General of Human Rights and Rule of Law – DGI

Mr Matthias KLOTH
EXECUTIVE SECRETARY TO MONEYVAL / *SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE MONEYVAL*

Mr Lado LALICIC, Head of Unit 1 - AML/CFT Monitoring Unit, Typologies & Conference
of the Parties to CETS n°198 - MONEYVAL

Mr Michael STELLINI, Head of Unit 2 - AML/CFT Monitoring and Training Unit - MONEYVAL

Ms Astghik KARAMANUKYAN, Administrator, MONEYVAL

Ms Ani MELKONYAN, Administrator, MONEYVAL

Ms Veronika METS, Administrator, MONEYVAL

Ms Solène PHILIPPE, Administrator, MONEYVAL

Mr Alexey SAMARIN, Administrator, MONEYVAL

Ms Anne VAN ES, Programme Assistant, MONEYVAL

Mr Hasan DOYDUK, Administrative Assistant, MONEYVAL

Mrs Odile GEBHARTH, Administrative Assistant, MONEYVAL

Mrs Monica PETROVICI, Web Assistant MONEYVAL

Mrs Danielida WEBER, Administrative Assistant, MONEYVAL

Ms Claudia ELION, Trainee

Interpreters / *Interprètes*

Mr Gillian WAKENHUT
Mr Michael HILL
Mrs Julia TANNER